



CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 6 DECEMBRE 2022 RAPPEL

L'Association Médicale de Nouvelle-Calédonie vous invite à participer à son Assemblée Générale **le mardi 6 décembre 2022 au Chai de l'Hippodrome, à partir de 18h30.**

Nous vous rappelons que les soirées de l'AMNC sont organisées **pour tous les professionnels de santé** (médecins, infirmiers, sage-femmes, pharmaciens, kinés, dentistes, orthophonistes, etc....).

Alors venez et participez à la vie de l'association.

L'ordre du jour suivant vous sera présenté :

- Bilan moral.
- Bilan financier.
- Renouvellement du bureau. **Toute nouvelle candidature sera la bienvenue.**
- Elaboration du programme pour 2023, adoption des thèmes***.
- Questions diverses.

***** Nous sommes à votre écoute pour vos propositions de sujets, n'hésitez pas à nous les soumettre par mail : amnc687@gmail.com**

Nous attirons votre attention : seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2022 peuvent voter lors de l'AG.

(Le règlement de la cotisation 2022 sera possible le soir de l'AG auprès de notre trésorier).

Le vote par procuration est possible mais chaque votant présent ne peut recevoir qu'une seule procuration (**procuration et bulletin d'adhésion joints à cette convocation**).

Nous comptons sur votre présence, en vous rappelant **que vous pouvez assister à cette AG sans être membre cotisant** et que nous **accueillerons bien volontiers de nouveaux membres adhérents au sein de notre bureau.**

D'autre part, nous vous demandons de confirmer votre participation à cette AG.

Bien amicalement
Le bureau de l'AMNC



PROCURATION POUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 6 DECEMBRE 2022

Je soussigné (e)

Nom : _____ Prénom _____

Membre adhérent de l'Association Médicale de Nouvelle-Calédonie donne
procuration pour me représenter et pour voter en mon nom lors de l'assemblée
générale du mardi 6 décembre 2022 à :

Nom/prénom : _____

Fait à _____ le _____

Bon pour pouvoir

Signature